RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

LES AGENCES DE L'EAU

Mon mandat pour l'eau

Faire de l'eau un atout pour l'avenir de ma commune

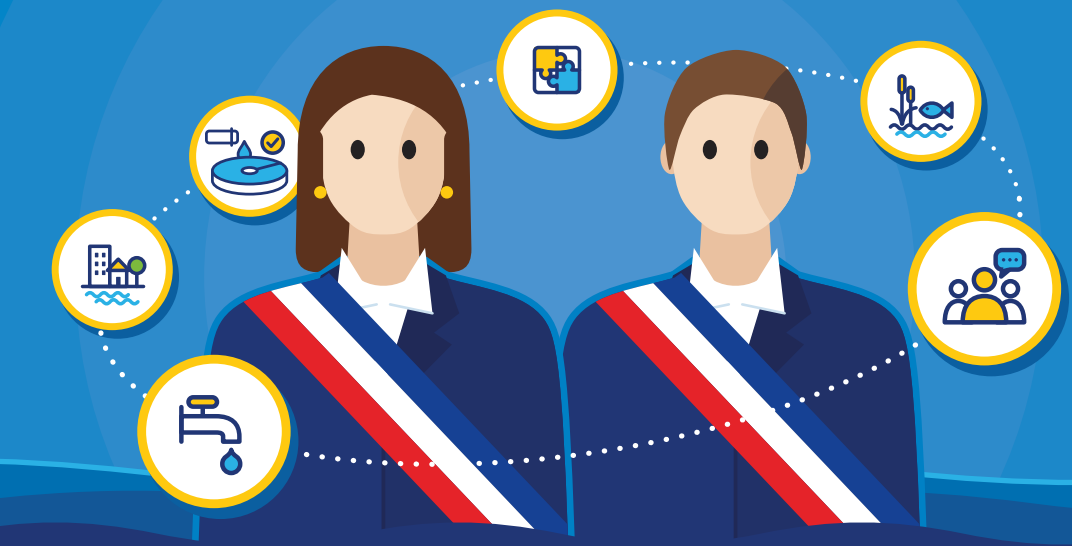

Les 6 agences de l'eau vous accompagnent pour planifier, financer et agir.

L'eau influence directement les conditions de vie et l'attractivité dans les territoires : **qualité de vie, aménagement, développement économique, santé et même sécurité** sont liés à l'eau. Pour un élu, la politique de l'eau constitue un levier **d'action multithématique** pour penser dès aujourd'hui les transformations nécessaires et renforcer la capacité de la commune à faire face aux défis contemporains, en particulier climatiques.

En anticipant, vous pouvez **instaurer une culture de la sobriété, limiter les dépenses subies, sécuriser les services publics d'eau et d'assainissement et préparer un territoire plus résilient**.

6 décisions
pour engager mon territoire

Agissons ensemble aujourd'hui pour ne pas hypothéquer demain !

EN 2050, DANS UNE FRANCE À +2,7 °C…

Source : trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (PNACC-3, 2025)

FRANCE NATION VERTE — Agir · Mobiliser · Accélérer

- Des sécheresses plus sévères et des tensions accrues sur la ressource en eau.
- Des risques d'inondation renforcés par des pluies plus intenses.
- Des vagues de chaleur jusqu'à 5 fois plus fréquentes et plus longues.
- Des températures extrêmes pouvant atteindre localement 48 °C.
- Des nuits tropicales plus nombreuses, notamment dans le Sud et les zones urbaines.





1 Sécuriser l'eau potable

Ma responsabilité : Garantir une eau de qualité et en quantité suffisante qui préserve la santé des administrés.

Si je repousse : risques de rupture d'approvisionnement, de surcoûts de traitement et de tensions avec les habitants.

Avec mon agence de l'eau, je peux :

Protéger les captages d'eau en développant des actions en lien avec la profession agricole, améliorer le rendement des réseaux, engager des actions d'économies d'eau, prioriser et planifier les investissements…



2 Intégrer l'eau dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme

Ma responsabilité : Faire de l'eau un critère à part entière des PLUi, SCoT, carte communale et de tout projet d'aménagement.

Si je repousse : risques d'urbanisation inadaptée, de surcoûts pour les réseaux, d'aggravation du ruissellement et de conflits d'usage.

Avec mon agence de l'eau, je peux :

Favoriser la désimperméabilisation des espaces et leur renaturation, développer des solutions pour favoriser la gestion et l'infiltration des eaux pluviales.



3 Assurer un assainissement performant et durable

Ma responsabilité : Protéger la santé publique et les milieux naturels.

Si je repousse : risques de non-conformités, de pollution des milieux et surcoûts de remise à niveau des infrastructures.

Avec mon agence de l'eau, je peux :

Définir une stratégie adaptée à mes enjeux, programmer et prioriser les investissements (ouvrages d'épuration et réseaux), agir sur les pollutions à la source, assurer un suivi des performances des installations.



4 Préserver les rivières et zones humides, prévenir les risques

Ma responsabilité : Protéger les milieux naturels qui permettent une recharge des nappes, contribuent à la qualité de l'eau, à la biodiversité et à la prévention des risques naturels.

Si je repousse : risques de dégradation de la qualité de l'eau, de perte de biodiversité et d'aggravation des impacts en cas d'événements extrêmes.

Avec mon agence de l'eau, je peux :

Améliorer la résilience des cours d'eau, protéger les zones humides, favoriser les continuités écologiques, mettre en œuvre les actions relevant de la compétence GEMAPI, prévenir les risques d'inondation.



5 Coopérer à la bonne échelle

Ma responsabilité : Réussir une coopération pour conduire une politique de l'eau cohérente au bénéfice de tous les usages.

Si je repousse : risques de crises subies, de conflits d'usages et de tensions amont-aval.

Avec mon agence de l'eau, je peux :

Bénéficier d'une vision d'ensemble, de données fiables et d'outils pour construire une gouvernance adaptée : schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE).



6 Embarquer les citoyens et acteurs du territoire

Ma responsabilité : Expliquer les choix, rendre les transformations acceptables.

Si je repousse : risques d'incompréhension, d'opposition aux travaux et de tensions autour du prix de l'eau ou des restrictions d'usage.

Avec mon agence de l'eau, je peux :

Mener des actions d'information, de concertation ou de sensibilisation pour expliquer les défis liés à la gestion de l'eau, assurer une meilleure lisibilité de la facture d'eau et encourager la sobriété.

Comment conduire une politique de l'eau cohérente tout au long du mandat ?

La politique de l'eau s'inscrit dans le temps long. Dès le début du mandat, les élus doivent définir une **stratégie globale** permettant de concilier les exigences de qualité de service, de préservation de la ressource, d'investissement et de maîtrise du prix de l'eau ainsi que des redevances liées à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Cette **vision pluriannuelle** est indispensable pour anticiper les besoins futurs, respecter les échéances réglementaires et garantir un service public performant et durable.

L'élaboration d'une **trajectoire financière pérenne** constitue un préalable essentiel. Elle doit intégrer, dès les premières années du mandat, les investissements nécessaires à la préservation de la ressource en eau, et intégrant notamment le renouvellement des réseaux et des ouvrages, leur entretien, leur mise en conformité.

Ils l'ont fait.

Pourquoi pas vous ?



Lauréat 2025 du prix des solutions fondées sur la nature du ministère de la Transition écologique
Crédit photo : SAVI

Préserver la ressource en eau

Restauration du ruisseau de l'Échandon (Indre-et-Loire)
Agence de l'eau Loire-Bretagne

- Rétablit l'équilibre naturel du ruisseau
- Aide à la recharge des sols et des nappes
- Favorise la biodiversité
- Limite le risque d'inondation et l'impact des sécheresses

Ce que ça change :

Biodiversité renforcée, risques d'inondation réduits, meilleure résilience du territoire, dynamique territoriale forte : mobilisation des élus, agriculteurs, associations et riverains.

Leviers concernés : 4, 5

Faire de l'eau, un sujet de coopération

Bassin versant de l'Isère
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

L'EPTB Isère est le fruit d'une large concertation menée avec les acteurs locaux de l'eau. À l'heure du changement climatique, il renforce la coordination des politiques publiques de l'eau sur ce territoire.



L'Isère
Crédit photo : Jean-Luc Rigaux

Ce que ça change :

Vision partagée du territoire, soutien des projets d'avenir, meilleure coordination des politiques publiques, cohérence des décisions, anticipation des tensions.

Leviers concernés : 4, 5

Des projets concrets montrent que les territoires peuvent agir !
Anticiper, c'est éviter des dépenses subies, mieux programmer les investissements et mobiliser les financements disponibles. Dans l'action, les agences de l'eau constituent un appui technique de premier plan pour les territoires.



La cour oasis de l'école des Fontanelles (31)
Crédit photo : Vincent Laratta – Ville de Castanet-Tolosan

Adapter les écoles : la cour oasis

Castanet-Tolosan (Haute-Garonne)
Agence de l'eau Adour-Garonne

Désimperméabilisée et végétalisée, la cour devient un espace plus frais, plus résilient et favorable à la biodiversité. Elle favorise l'infiltration de l'eau dans le sol et sert aussi de support d'apprentissage, de sensibilisation et d'inclusion pour les élèves.

Ce que ça change :

Un environnement adapté pour faire face aux épisodes de chaleur et améliorer le bien-être des enfants.

Leviers concernés : 2, 6

Mobiliser pour protéger les captages

Quatre collectivités haut-rhinoises
Agence de l'eau Rhin-Meuse

Mulhouse Alsace Agglomération, Saint-Louis Agglomération et les CC Sud Alsace Largue et Sundgau s'engagent collectivement pour protéger la qualité de la nappe d'Alsace. À travers les paiements pour services environnementaux proposés aux agriculteurs, elles encouragent le développement de l'herbe sur les aires d'alimentation des captages d'eau.



Les paiements pour services environnementaux, un outil de mobilisation territoriale
Crédit photo : Agence de l'eau Rhin-Meuse

Ce que ça change :

Une nappe mieux protégée, des pratiques agricoles favorables à la qualité de l'eau, des éleveurs valorisés et une coopération renforcée entre collectivités et agriculteurs.

Leviers concernés : 1, 4

Pour découvrir plus de projets :



Une plateforme faite pour vous

Intégrer la gestion de l'eau dans l'urbanisme

Collectivités du bassin
Agence de l'eau Seine-Normandie

TURB'Eau (Territoires, URBanisme et Eau) permet de faciliter la compréhension et l'intégration des enjeux de l'eau dans les documents d'urbanisme, plus particulièrement dans les SCoT et les PLU(i).

Ce que ça change :

Documents d'urbanisme plus opérationnels, meilleure prise en compte de la ressource en eau, projets plus résilients.

Leviers concernés : 1, 2, 4

Favoriser l'infiltration

Raismes (Nord)
Agence de l'eau Artois-Picardie

La cité minière Sabatier a été transformée en combinant réhabilitation de logements et gestion durable des eaux pluviales. Noues végétalisées, sols désimperméabilisés et chaussées-réservoirs favorisent l'infiltration à la parcelle et limitent les ruissellements vers un réseau d'assainissement saturé par temps de pluie.



Un programme de plus de 3,2 millions d'euros, dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM)

Ce que ça change :

Un cadre de vie rénové et paysager, permettant l'infiltration directe de la pluie dans le sol, évitant un ruissellement chargé en polluants se déversant sans traitement dans les cours d'eau, la création d'îlots de fraîcheur et de biodiversité.

Leviers concernés : 2, 3, 4

À vos côtés

pour financer, adapter et agir

Vous avez un projet pour l'eau ?

Votre agence de l'eau peut vous aider à passer de l'idée à l'action !

Les 6 agences de l'eau, établissements publics de l'État, collectent la redevance sur les usages de l'eau. Elles réinvestissent cet impôt pour accompagner les collectivités, les entreprises et les agriculteurs dans la mise en œuvre des politiques de l'eau à l'échelle des grands bassins hydrographiques. Elles contribuent à préserver la ressource, réduire les pollutions, restaurer les milieux aquatiques et adapter les territoires au changement climatique.



Elles éclairent vos décisions

Elles financent vos projets

Elles accompagnent vos trajectoires

Elles relient les acteurs

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

LES AGENCES DE L'EAU

UNE MISSION COMMUNE
POUR L'EAU, LA BIODIVERSITÉ,
L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.

Au cœur des missions qui leur sont confiées par le ministère de **la Transition écologique**, les agences de l'eau agissent pour **une gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques** en mettant en mouvement les territoires grâce à des financements incitatifs et à leur expertise.

lesagencesdeleau.fr